

F4

ÉQUIPE MOBILE D'APPUI MÉDICO-SOCIAL

EMA

E.M.A. est un dispositif médico-social qui s'inscrit dans le cadre de la politique nationale pour le développement de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

L'EMA est composée de professionnels du médico-social.

OBJECTIF

Renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de l'ensemble de la communauté éducative en s'appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les établissements et services médico-sociaux.

MISSIONS

- Conseiller, participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap.
- Apporter appui et conseil à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap - en veillant à associer les parents et le détenteur de l'autorité parentale - qu'il bénéficie ou non d'un AESH, étant entendu que l'équipe mobile d'appui n'intervient pas en substitution d'un AESH.
- Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH.
- Sans préjuger l'évaluation postérieure, décider d'effectuer ou de provoquer une intervention provisoire, selon la même approche que celle recherchée dans les Pôles de Compétences et Prestations Externalisées (PCPE), permettant le maintien de la scolarisation.
- Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile; dès lors que la situation de l'élève le nécessite, en veillant à associer les parents ou le détenteur de l'autorité parentale.

L'EMA n'a pas vocation à remplacer des structures existantes ni à délivrer des prestations directes d'accompagnement individuel d'élèves

FONCTIONNEMENT

Le **projet d'intervention** est travaillé avec les établissements scolaires couverts par l'équipe d'une part et les ESMS du territoire d'autre part, y compris ceux intervenant d'ores et déjà dans les établissements .

La **couverture territoriale et la composition** de l'EMA sont laissées à la libre appréciation de l'ARS, en fonction des missions attendues.